

Tableau récapitulatif des actions à financer et des indicateurs

Accusé de réception en préfecture
 095-200058485-20241213-D_2024_160-DE
 Date de réception préfecture : 16/12/2024

Afin de guider les bailleurs dans les actions qu'ils devront mener sur les 6 prochaines années, les services de l'Etat ont réalisé un tableau de bornage des montants des actions à financer :

Nouvelle répartition des axes d'actions éligibles à l'ATFPB 2025-2030		
Sécurité résidentielle	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins en vidéoprotection • Financement des travaux ou demandes faites par les forces de sécurité intérieure (police nationale, police municipale, gendarmerie) dans le cadre de la sécurisation du parc. Ex : équipements e-vigik • Vidéoprotection • Participation aux groupements inter-bailleurs dédiés à la sécurité du parc locatif 	50 %
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport au patrimoine hors QPV)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du gardiennage et surveillance • Coordonnateur Hlm de la gestion de proximité • Agents de médiation sociale, agents de développement social et urbain • Référents sécurité 	50 %
Formation / soutien des personnels de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...) • Sessions de coordination inter-acteurs • Dispositifs de soutien 	
Sur-entretien	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement nettoyage • Effacement de tags et graffitis • Renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention • Réparations des équipements vandalisés 	
Gestion des déchets, encombrants / épaves de véhicules	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des encombrants • Renforcement ramassage papiers et détritres • Enlèvement des épaves • Amélioration de la collecte des déchets 	
Concertation / sensibilisation des locataires	<ul style="list-style-type: none"> • Végétalisation du quartier, renforcement de la biodiversité locale • Participation / implication / formation des locataires et associations de locataires • Dispositifs spécifiques à la sensibilisation à la maîtrise des charges, collecte sélective, nouveaux usages, gestes éco-citoyens, etc. • Enquêtes de satisfaction territorialisées 	
Animation, lien social, vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble » • Actions d'accompagnement social spécifiques • Services spécifiques aux locataires (ex : portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs) • Actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion) • Mise à disposition de locaux associatifs ou de services 	
Petits travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (réfection hall 	

d'amélioration de la qualité de service	d'immeubles / cages d'escaliers, signalétique...) • Surcoûts de remise en état des logements • Travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, vigik, ...)	
---	---	--

Le but de ces indicateurs est d'objectiver les éléments qui relèvent du droit commun et ceux qui relèvent de la TFPB, spécifiques aux quartiers prioritaires. Le tableau à utiliser est le suivant :

ACTIONS DE GESTION	INDICATEURS	EN QPV	HORS QPV
ENTREE DANS LES LIEUX	- Coût moyen de remise en état		
ASCENSEURS	- Coûts du contrat de maintenance - Coût moyen des réparations supplémentaires (par an/équipement)		
CONTROLES D'ACCES	- Coûts du contrat de maintenance - Coût moyen des réparations supplémentaires (par an/équipement)		
NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES ET DES ABORDS	- Coût moyen annuel par logement		
MAINTENANCE DES PARTIES COMMUNES ET DES ABORDS	- Coût moyen annuel par logement		
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE	- Nombre de personnes pour 100 logements (gardien, agent d'immeuble)		